

*Le budget*

pourquoi le gouvernement ne parvient pas à promouvoir la femme sur la scène artistique et culturelle.

• (1220)

**M. Rob Nicholson (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Madame la Présidente, c'est volontiers que je participe à l'examen de ce budget. Déjà, en 1985, j'avais eu la chance de participer au débat sur le premier budget. J'étais fier alors des mesures que le gouvernement avait prises. Je le suis également aujourd'hui de ce que nous avons su maintenir le cap que nous avons choisi à ce moment-là. Je suis fier enfin de ce que le budget d'aujourd'hui continue dans cette voie.

Madame la Présidente, nous avons dû prendre un certain nombre de mesures dont nulle, vous en conviendrez sûrement, n'a été facile. Nous avons dû freiner la croissance de certains programmes. Si nous en avons bloqué certains, nous avons dû en éliminer d'autres en tout ou en partie. Toutes, cependant, visent à juguler le déficit, conformément à l'objectif que le ministre des Finances a fixé vers la fin de 1984.

Les membres de l'opposition ne se sont pas privés de critiquer le gouvernement. À mon avis, et même si je ne parle pas d'expérience, n'ayant jamais siégé dans l'opposition, je trouve qu'ils ont la partie belle. Ils s'opposent à tous les efforts que le gouvernement déploie pour restreindre ses dépenses. Ils s'opposent de même à tous ses efforts pour accroître ses recettes. Par-dessus le marché, ils n'ont pas à se soucier de proposer de solutions.

Ils s'imaginent, j'en conclus, pouvoir ainsi jouir de la faveur populaire et reprendre la tête du gouvernement. Cette tactique ne leur a guère réussi en 1984. Elle ne leur a guère réussi non plus en 1988. Je tiens à ce qu'ils se souviennent que je les avais prévenus qu'elle ne leur réussira pas non plus en 1992. Les Canadiens veulent un gouvernement qui soit prêt à prendre des décisions difficiles comme celles que le ministre des Finances prend depuis six ans.

J'aimerais examiner maintenant certains des éléments de ce budget. Je constate notamment qu'il bloque, pour les deux ou trois prochaines années, le financement des programmes établis. J'aimerais examiner cet élément du point de vue de l'Ontario que je représente.

Tout d'abord, il n'est pas question que le gouvernement fédéral cesse de contribuer financièrement aux services que dispensent les gouvernements provinciaux. Il continuera de le faire. Nous tenons ces services provinciaux pour importants. Dans le cadre de ce seul budget, nous entendons verser plus de 30 milliards de dollars à

toutes les provinces du Canada pour les aider à réaliser les projets qui les intéressent.

Quand un gouvernement décide de s'attaquer à un déficit fédéral qui dépasse 300 milliards de dollars, il doit se poser certaines questions, dont celle-ci: qui est le plus en mesure d'aider au financement des services provinciaux? Je réponds que c'est la province d'Ontario.

Voyons les faits. Pendant 43 ans, l'Ontario a été dirigé de main de maître par un gouvernement progressiste-conservateur. Depuis 1984, grâce aux mesures prises par notre gouvernement, la province d'Ontario connaît des années d'abondance. Dans ces conditions, est-elle en mesure de faire sa part pour aider le gouvernement fédéral à assurer le financement des services que dispensent les gouvernements provinciaux? Je le pense.

Je puis vous dire que notre tâche a certes été facilitée à la veille du budget. J'ai remarqué que le trésorier provincial de l'Ontario—et je le tiens d'un article du *Globe and Mail* du 20 février—venait de découvrir 952 millions de dollars de «recettes imprévues». Cela a facilité assurément le partage de la charge des services provinciaux, ce que, j'en suis sûr, nous tous à la Chambre apprécions, à un moment où le gouvernement fédéral essaie de résoudre le difficile problème du déficit.

Madame la Présidente, vous avez entendu à la Chambre à maintes reprises des plaintes émanant en particulier des membres du Parti libéral. Ils se plaignent que les conservateurs font allusion à l'époque où ils étaient au pouvoir. Vous l'avez souvent entendu, et je l'ai entendu tout récemment mardi après-midi. Un député libéral s'est plaint en ces termes: «Pourquoi les conservateurs rappellent-ils toujours ce que nous avons fait lorsque nous étions au pouvoir? Pourquoi veulent-ils toujours parler du bilan libéral? Pourquoi ne parlent-ils pas de ce qu'ils ont fait?»

Je peux leur dire que je suis très heureux de parler du bilan conservateur et que je vais en parler. Je me suis toujours demandé où j'avais déjà entendu des gens demander, supplier, implorer qu'on ne parle pas de leur passé. Je me suis rappelé où c'était. Cela remonte à l'époque où je n'étais pas encore député mais avocat de service à l'assistance judiciaire. Je représentais autrefois les gens aux audiences de mise en liberté sous caution. Très souvent, la dernière chose que veulent les gens qui demandent à être mis en liberté provisoire sous caution, c'est qu'on discute de leur casier judiciaire au tribunal. Si on connaissait ce casier, ils disaient très souvent que cela faisait si longtemps qu'il ne fallait pas parler de ce qui était arrivé dans le passé. Cela me rappelle l'attitude du Parti libéral. Je peux vous dire, madame la présidente, que je suis toujours heureux de parler du bilan des conservateurs en 1984, 1985, 1986 et jusqu'en 1990. C'est